

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

Contrat de ville 2015-2022

Protocole d'engagements réciproques et renforcés

Signataires :

Monsieur le préfet des Landes

Madame la présidente du Grand Dax

Date de signature : 10 juillet 2019

Documents de référence :

Cet avenant, annexé au contrat de ville, s'appuie sur plusieurs documents de référence, et notamment :

- La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014
- La Loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017
- Le contrat de ville du Grand Dax signé le 28 octobre 2015
- Le Pacte de Dijon « *Cohésion urbaine et sociale : nous nous engageons* », avril 2018
- La circulaire du Premier Ministre du 22 janvier 2019 portant sur la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers
- Le Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises (PAQTE)
- Le rapport « *Démocratie participative et quartiers prioritaires : réinvestir l'ambition politique des conseils citoyens* » de la Commission nationale du débat public (2018)
- Le schéma départemental des services aux familles 2015-2018 en cours de renouvellement

Sommaire

I. Attractivité des quartiers : cohésion sociale et développement économique

A) État des lieux 2015-2018

- 1) Cohésion sociale : la prévention des conflits par un dialogue constant entre institutions, associations et habitants
- 2) Développement économique : le renforcement de la mobilité et le soutien aux entreprises dans les quartiers politique de la ville

B) Perspectives et projets 2019-2022

- 1) La poursuite de la rénovation du cadre de vie
- 2) La poursuite de la dynamique culturelle

II. Émancipation des habitants : excellence éducative et insertion professionnelle

A) État des lieux 2015-2018

- 1) L'accompagnement éducatif
- 2) L'aide à l'insertion professionnelle

B) Perspectives et projets 2019-2022

- 1) Développer les services civiques
- 2) Soutenir l'entrepreneuriat

Annexes :

- Annexe 1 : le contrat de ville Etat – Grand Dax : financements
- Annexe 2 : état des opérations de rénovation et restructuration des logements et des espaces extérieurs depuis 2015

Introduction

➤ La politique de la ville

La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement dans les villes, à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Le choix des quartiers se fonde sur le critère unique de concentration de personnes à bas revenus.

Elle recouvre une grande diversité d'interventions, notamment en matière d'éducation, de développement social, économique et culturel, d'emploi, d'amélioration du cadre de vie, de sécurité, de prévention de la délinquance et de santé.

Depuis la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, les habitants, les associations et les acteurs économiques des quartiers sont davantage associés aux « contrats de ville » qui lient les communes concernées et l'État. Cela se traduit notamment par la création de « conseils citoyens » dans chaque quartier prioritaire.

Les engagements entre l'État et le Grand Dax s'inscrivent dans le cadre d'une feuille de route nationale présentée en juillet 2018 par le Président de la République.

➤ Le contrat de ville Etat-Grand Dax

Le contrat de ville est le fruit d'un partenariat important entre l'État et le Grand Dax, et de financements partagés (cf. annexe 1).

Trois quartiers sont concernés : Cuyès, le Gond, le Sablar. La particularité de ces trois quartiers est leur proximité avec le centre-ville dacquois. Ils font l'objet depuis des années d'interventions renforcées de l'État et du Grand Dax en matière d'habitat, de cadre de vie ou d'équipements publics.

I. Attractivité des quartiers : cohésion sociale et développement économique

A) État des lieux 2015-2018

1) Cohésion sociale : la prévention des conflits par un dialogue constant entre institutions, associations et habitants

Pour préserver la cohésion sociale, un dialogue constant est maintenu entre les habitants des quartiers de la politique de la ville, les associations et les services de l'État et du Grand Dax.

Tout d'abord, en 2018, **deux délégués cohésion police-population** ont été mandatés par la police nationale. Ils ont pour objectif de favoriser un climat de confiance dans leur quartier d'affectation. Dans cette perspective, ils multiplient les contacts auprès de la population, des élus et association ainsi que dans les écoles.

Pour maintenir un climat apaisé, ils bénéficient de l'appui du **programme « valeurs de la République »**. Il s'agit d'une formation de deux jours, dispensée à des professionnels et des bénévoles en contact avec des habitants, par des agents de l'État et des associations telles que la ligue de l'enseignement et la ligue des droits de l'homme. Cette formation leur permet d'être sensibilisés au principe de laïcité, de mieux savoir comment l'appliquer et l'expliquer et ainsi de contribuer à promouvoir le vivre-ensemble. 6 sessions de formation ont été dispensées dans les Landes en 2018 pour un total de 100 personnes formées.

Si un conflit intervient, la médiation sociale est aujourd'hui reconnue comme un mode efficace de résolution des tensions et de mise en relation entre les populations des quartiers et les institutions. La préfecture des Landes finance **trois postes d'adultes relais**, intervenant sur les quartiers de Cuyès, du Gond et du Sablar, pour une contribution annuelle totale de 60 000 €.

La meilleure manière de préserver la cohésion sociale reste tout de même la possibilité donnée aux citoyens d'être davantage associés aux décisions. Ainsi, le **conseil citoyen** est régulièrement mis à contribution en participant à tous les événements en lien avec la politique de la ville et en rendant un avis sur le compte rendu annuel de la politique de la ville. Il est composé de 12 habitants des trois quartiers et de 17 membres d'associations locales.

2) Développement économique : le renforcement de la mobilité et le soutien aux entreprises dans les quartiers politique de la ville

Deux axes sont privilégiés pour soutenir le développement économique des quartiers politique de la ville : le renforcement de la mobilité des habitants et l'aide aux entreprises.

En matière de transport, les quartiers de la politique de la ville concentrent **10 % du réseau de bus et de vélos en libre service** de l'agglomération du Grand Dax.

Par ailleurs, le soutien à la mobilité se fait également par des subventions à des associations. Tout d'abord, Grand Dax agglomération apporte un soutien financier de 20 000 euros à l'association Solutions mobilité qui a pour mission de lever le frein de la mobilité pour les

personnes en recherche d'emploi. Ensuite, la préfecture des Landes finance octroie une aide de 13 500 euros à l'auto-école associative ALPCD. Ainsi, 25 jeunes des quartiers en insertion professionnelle obtiennent le permis chaque année gratuitement.

Les trois quartiers prioritaires sont aussi des zones d'activité économiques. Ils hébergent 287 entreprises et représentent 12 % de l'activité économique de la ville de Dax. Dans ces trois quartiers, **les dispositifs d'exonérations fiscales ont concerné, en 2018, 91 entreprises, pour une assiette de 352 831 euros.** Celles-ci sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Dispositif d'exonération	Nombre d'entreprises	Montant de l'assiette exonérée
Exonération taxe foncière pour les locaux commerciaux	29	104 702 euros
Exonération CFE petites entreprises exerçant une activité commerciale	51	222 679 euros
Exonération CFE toutes petites entreprises exerçant une activité commerciale	11	25 450 euros
Total	91	352 831 euros

B) Perspectives et projets 2019-2022

Sans qu'il soit possible de détailler toutes les initiatives à venir, il convient de s'intéresser particulièrement à des projets liés à la poursuite de la rénovation du cadre de vie et à la poursuite de la dynamique culturelle.

1) La poursuite de la rénovation du cadre de vie

De nombreuses opérations de rénovation et de restructuration des logements et des espaces extérieurs ont eu lieu depuis 2015 (cf. annexe 2). La transformation du cadre de vie des habitants de la politique de la ville se poursuivra d'ici à 2022.

Dans le quartier de Cuyès, le **centre aquatique Aquae** est un projet mené par l'agglomération du Grand Dax. Il s'agit d'un équipement de premier ordre. Les familles, les écoles et les associations bénéficieront d'un lieu dédié aux activités aquatiques. Facilement accessible, le centre aquatique s'inscrit dans une démarche volontaire en termes de développement durable, notamment par la gestion de l'eau. De l'eau minérale à 60° de Dax alimentera tous les bassins. Elle chauffera l'air du bâtiment, l'eau des bassins et les sanitaires. Le futur centre sera doté de trois bassins d'eau, en intérieur et en extérieur, fonctionnant de manière indépendante et offrant un total de surface d'eau de 850 m². Pour l'entraînement et la compétition, un bassin intérieur de 250m², équipé de gradins, est prévu, de même qu'une aire de jeux aquatiques pour les enfants, une pataugeoire, un bassin d'apprentissage intérieur de 150 m² et, à l'extérieur, un bassin nordique de six couloirs de 25 mètres ouvert toute l'année et adapté à la plongée.

Dans le quartier du Gond, 120 logements individuels gérés par le bailleur XL habitat feront l'objet d'une rénovation énergétique. Par ailleurs, la rue Turgot sera rénovée et goudronnée.

2) La poursuite de la dynamique culturelle

Un **espace « micro-folies »** doit être mis en place. Il s'agit d'un lieu de vie et de proximité qui doit permettre d'impulser à moindre coût une dynamique culturelle accessible à tous sur le territoire. Cet espace a pour objectif de démocratiser la culture et de permettre un accès ludique aux œuvres. Il contiendra un musée numérique et un espace de rencontre. Ils permettront aux visiteurs de se situer des deux côtés de la création en étant spectateur mais également créateur.

II. Émancipation des habitants : excellence éducative et insertion professionnelle

A) État des lieux 2015-2018

1) L'accompagnement éducatif

L'engagement de l'État et du Grand Dax en faveur de l'accompagnement éducatif des enfants des quartiers de la politique de la ville a lieu à l'école mais aussi en dehors.

Si les trois quartiers prioritaires du Grand Dax ne sont pas situés en zone d'éducation prioritaire, l'Éducation nationale se mobilise toutefois pour permettre une scolarité adaptée à tous. Ainsi, **cinq postes d'enseignants supplémentaires** ont été financés dans les écoles de Cuyès, du Gond et du Sablar. Ils ont pour objectif de permettre la scolarisation des enfants de moins de trois ans et le dédoublement des classes de CP et CE1. Dans ces écoles, les progrès des élèves s'avèrent très sensibles.

L'État s'engage également dans l'orientation des élèves à travers le **soutien au dispositif des « cordées de la réussite »** à hauteur de 4 700 euros en 2019, visant à favoriser la mixité sociale à l'IEP de Bordeaux en proposant un accompagnement à la préparation au concours d'entrée à tous les élèves intéressés, y compris ceux issus des quartiers de la politique de la ville. Cet accompagnement permet par ailleurs de vaincre l'autocensure des adolescents.

Par ailleurs, la ville de Dax s'est engagée dans un **programme de réussite éducative**. Il représente un financement de 36 700 euros. Il permet l'accompagnement annuel de 30 enfants et de leur famille au travers d'actions multiples : aide aux devoirs, soutien par un psychologue scolaire, accompagnement dans le règlement de factures de la restauration scolaires. 50 % des situations accompagnées se sont améliorées.

L'accompagnement des enfants de la politique de la ville se fait aussi en dehors de l'école et débute dès le plus jeune âge. Des modes de garde variés ont été mis en place, permettant un accompagnement renforcé des familles, notamment au travers du rôle de la maison de l'enfance. **La caisse d'allocations familiales des Landes (CAF) soutient la maison de l'enfance de Dax à hauteur de 197 000 euros.**

En outre, l'accès à la culture et au sport des jeunes a fait l'objet d'une préoccupation accrue. Les actions entreprises sont nombreuses. Parmi elles, il est possible de citer le **projet « sport hors les murs »**, mené en partenariat avec les clubs sportifs volontaires. Ces actions sont destinées à faire découvrir aux jeunes des sports méconnus pour les inciter à pratiquer une activité sportive.

2) L'aide à l'insertion professionnelle

L'aide à l'insertion professionnelle se traduit au travers d'une aide à l'accès à la formation et d'une aide à l'accès au recrutement.

Dans le cadre du plan de mobilisation nationale pour les habitants des quartiers, deux mesures concernent particulièrement l'accès à la formation et à l'emploi des jeunes des quartiers prioritaires. D'une part, l'accompagnement de 100 000 jeunes des quartiers dans leur insertion professionnelle, en mobilisant notamment le parrainage et le tutorat. D'autre part, le doublement du nombre d'apprentis issus des quartiers pour le porter à 35 000 jeunes.

Par ailleurs, le **plan d'investissement pour les compétences (PIC)** s'adresse aux demandeurs d'emploi et doit permettre de développer une société de compétences, seule à même de faire diminuer le chômage structurel en France. Ce dispositif est financé à 44 % par l'État, en complément du financement de la région.

Trois axes d'intervention sont privilégiés :

- Il s'agit tout d'abord de proposer des parcours qui aboutissent à une qualification. Ils doivent permettre de préparer des personnes pas ou peu qualifiées à des compétences et des métiers qui ouvrent des perspectives d'emploi à court et à long terme.
- Il s'agit aussi de consolider des compétences fondamentales : communication en français, savoir-être, culture mathématique, culture numérique.
- Le PIC porte enfin une attention particulière à l'amélioration de l'offre de formation et à l'accompagnement de l'offre de formation.

Au delà de la formation, à diplôme égal, un candidat résidant dans un quartier de la politique de la ville a 3 à 6 fois moins de chances d'accéder à un entretien de recrutement. Pour faire face à cette situation, **45 entreprises¹ ont signé le pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises (PAQTE)** le 5 juin 2019, en présence du préfet des Landes et de la présidente du Grand Dax.

¹Actual Interim, Bge tec ge coop, Bnp paribas, Brico dépôt, Cape, Capeb, Carrefour, CCI Landes, Cfa bois et habitat Cfa hôtellerie, Chambre des métiers, Décathlon, Défis services, Derichebourg propreté, Drt, Egger, Eiffage, Enedis, Eplefpa, Eurobois, Fauvel formation, FFB Landes, Fms, Héli dax, In'tech, Intermarché, Kéolis, Lalanne construction, La poste, Leclerc, Le grand mail, Le splendide, les thermes, Les thermes bérot, Manpower, Massy et fils, Mesplède Sbprn, Métal concept, Orange, Santé services, Synergie, Thermes Adour, Translandes, UIMH, XL Habitat.

Le PAQTE se déploie sur plusieurs axes :

- L'accueil d'élèves de 3^e, de bac pro et de BTS en stage.
- La visite du site de l'entreprise.
- La promotion de l'accès à l'apprentissage.
- La garantie de processus de recrutement non discriminatoires, notamment par la méthode de recrutement par simulation.
- La préparation des personnes en recherche d'emploi à l'exercice de l'entretien de recrutement.
- Le soutien à des associations par les entreprises, au travers de dons matériels ou financiers.

Le PAQTE est animé par le club régional d'entreprises partenaires de l'insertion (CREPI) qui assure le lien entre les entreprises et les demandeurs d'emploi.

L'État soutient la mobilisation des entreprises dans le PAQTE et a octroyé, en 2019, un financement de 19 000 euros. Il en est de même pour le Grand Dax à travers un financement de 2 000 euros.

B) Perspectives et projets 2019-2022

Les projets à venir pour favoriser l'accès à l'éducation des jeunes des quartiers politique de la ville et leur insertion professionnelle sont nombreux. Il est possible d'évoquer en particulier le développement des services civiques et le soutien à l'entrepreneuriat.

1) Développer les services civiques

Les services civiques sont un outil à développer, bien que les associations et les institutions se soient déjà emparées de ce dispositif. Près de 800 jeunes volontaires se sont engagés dans le cadre du service civique dans le département en 2018.

L'objectif est de maintenir un tel niveau d'engagement, avec une montée en puissance du dispositif à destination des jeunes des quartiers politique de la ville. Ainsi, la communication sera accentuée via les adultes relais, les associations oeuvrant dans les quartiers et les points d'information jeunesse.

En particulier, l'association « Unis Cité » s'est installée à Dax. Un travail sera mené avec cette association pour maintenir une cohorte régulière de volontaires.

2) Soutenir l'entrepreneuriat

L'entrepreneuriat peut constituer une voie pour trouver un emploi. Ce dispositif n'est pas encore suffisamment soutenu et mis en avant, notamment auprès des publics jeunes.

Pour faire de l'entrepreneuriat une voie viable, il est essentiel d'inculquer aux personnes des compétences entrepreneuriales et de leur fournir les informations et le soutien financier dont ils ont besoin pour réussir comme entrepreneurs.

Il est proposé de construire, à partir de 2019, une **démarche de sensibilisation à la création d'entreprise**, en créant 5 rendez-vous dans l'année dans les quartiers. Cette démarche sera animée par les associations BGE, qui a pour objectif de lutter contre les exclusions en proposant des formations aux personnes qui souhaitent se réinsérer professionnellement, et l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE).

Cette démarche s'inscrira dans le cadre d'une action plus globale, menée par l'association Traverses parcours, qui doit permettre d'accompagner les jeunes des quartiers de la politique de la ville dans leur quête personnelle et professionnelle. Des premières interventions dans les lycées vont être initiées.

Pour l'Etat,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. VEAUX', written over a horizontal line.

Frédéric VEAUX,
Préfet des Landes

Pour la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. BONJEAN', written over a horizontal line.

Elisabeth BONJEAN,
Présidente du Grand Dax

Annexe 1 Le contrat de ville État – Grand Dax : financements
Comité de pilotage 15 février 2019

Porteur de projet	Montant accordé en 2018		Montant demandé 2019	Montant proposé 2019	
	Etat	Agglomération		Etat	Agglomération
1. Emploi et développement économique – 8 actions (dont 3 nouvelles)	78500	5300	94662	78662	3500
CREPI – Ambassadeurs des métiers et rallye pour l'emploi	/	/	7000	5000	2000
ALPCD – Accès à l'emploi des jeunes par l'obtention du permis de conduire	13500	0	15000	13500	1500
ADIE – Favoriser la création d'entreprises	1000	0	2000	0	
DEFIS – Favoriser l'accès à l'emploi	31500	2000	40000	40000	
SOLUTIONS MOBILITE – Se déplacer pour s'insérer	/	/	4000	4000	
CFA – Favoriser l'accès à la formation	/	/	1662	1662	
MISSION LOCALE – Animation d'un espace métiers aquitain	7500	2500	10000	7000	
Ville de DAX - Emplois tremplins jeunes	7500		15000	7500	
2. Education parentale – 8 actions (dont 17 nouvelles)	32700	0	55200	22700	0
AMICALE LAIQUE DACQUOISE – Accompagnement scolaire	6000	0	8000	6000	
AMICALE LAIQUE DACQUOISE – Stages de médiation scolaire	4500	0	6500	4500	
AMICALE LAIQUE DACQUOISE – Sport santé	/	/	4000	0	
Ville de DAX CCAS – Accompagnement à la parentalité	5000		10000	0	
Ville de DAX – Programme de Réussite Educative	5000		14000	5000	
Ville de DAX – Clubs Coup de Pouce Cla	4000		4000	3000	
Ville de DAX – Clubs Coup de Pouce Clé et Cli	2500		7000	2500	
Ville de DAX – Contrat local d'accompagnement à la scolarité du Gond	1700		1700	1700	
3. Cohésion sociale – 27 actions (dont 12 nouvelles actions)	38200	3900	142333	41579	9700
ADOUR DAX BASKET – Ecole de basket Sablar	1000	0	1500	1000	
ASPTT – Activités multisports régulières	1000	0	2500	1000	
ATELIER FIL – Camion mobile	7000	0	8000	3000	2900
ASSOCIATION CUYES CULTURE – Moments forts	1400	0	4000	1500	
Ville de DAX - Musique et danse à l'école "Inclassable"	1700		5000	0	
Ville de DAX – Musiques actuelles et arts plastiques	2500		2500	2500	
Ville de DAX – Sensibilisation aux bonnes pratiques du numérique	0		5000	0	
Ville de DAX – Stage de pratique artistique	0		2500	0	
Ville de DAX – Arts plastiques et visuels			2500	1000	
Ville de DAX – Mercredis partagés pour les jeunes des QPV	/	/	4000	1200	
Ville de DAX – Itinérances citoyennes dans les QPV	/	/	6000	0	
Ville de DAX – Fumer tue mais pas que...	/	/	2500	1000	
Ville de DAX – DIY : création de séjours pour les jeunes	/	/	6000	2000	
DREAM LANDES – Festival de cultures urbaines	/	/	10000	2000	

TRAVERSES – La fabrik cooperative	/	/	10000	0	2900
UNIS CITES – Mobiliser 16 jeunes en service civique	/	/	35033	0	
ATTIPIK EVASION – Vacances en famille	2000	0	4000	2000	
PINS ET PALMIERS – Dynamiser la vie du quartier	/	/	2000	500	1000
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME – Valeurs de la République et droits de l'homme	1500	0	3300	1500	
MAISON DU LOGEMENT - Vide grenier festif et solidaire	2500	0	2500	2500	
US DAX – Rugby citoyenneté	8879	2999	12000	8879	2900
Ville de DAX – Ateliers parentalité participatifs	/	/	2000	0	
Ville de DAX – Sorties familiales participatives	3000		3000	3000	
Ville de DAX – Thé ou café	2400		2000	2000	
Ville de DAX – Chantiers participatifs conseils citoyens	/	/	2000	1000	
Ville de DAX – Temps conviviaux	3000		2500	1000	
CODEP – Création d'animations sportives	/	/	6000	3000	
4. Santé – 4 actions (dont 3 nouvelles)	1000	0	21559	1500	1200
APF- Ateliers bien être et handicap	1000	0	500	500	
LA SOURCE – Prévention des addictions et des conduites à risque	0	0	14859	0	
UFOLEP – Gestes premiers secours	/	/	2200	1000	1200
IREPS – Ateliers promo santé	/	/	4000	0	
5. Accès aux droits – 9 actions (dont 5 nouvelles)	11000	2000	28800	14688	1500
ADAVEM – Tous les droits au même endroit	/	/	1600	1000	
ADAVEM – Thé ou café	/	/	750	750	
AEM - Intervenant social commissariat	0	0	2500	0	
CIDFF – Accès au droit des femmes et des familles	4500	1000	6000	4500	1500
CDAD – Point d'accès au droit	1700	1000	3000	1500	
CDAD – Journée nationale de l'accès au droit	/	/	2900	0	
INFODROITS - Permanences d'information et d'orientation juridique	3000	0	5800	4000	
INFODROITS – Sensibilisation au droit	/	/	4000	1938	
Permanences d'écrivain public	/	/	2250	1000	
TOTAL	159129	10299	342554	159 129	15900

ENVELOPPE Commissariat Général à l'Égalité des Territoires 2019 : 159 129 euros

56 dossiers dont 24 nouvelles actions

Annexe 2 État des opérations de rénovation et restructuration des logements et des espaces extérieurs depuis 2015

Cuyes

La rénovation du quartier Cuyès a débuté en 2016 et depuis cette date, 1,27 million d'euros ont été consacrés aux différents aménagements. C'est ainsi qu'ont été réalisés sur l'ensemble du quartier :

- la réfection de l'éclairage public,
- la refonte des voiries et parkings,
- la réalisation d'une placette au centre du quartier sur laquelle a été construit un cabanon et un city stade,
- la plantation d'arbres,
- l'aménagement paysager et l'implantation de cheminements piétons,
- la rénovation du terrain de football
- et la refonte du parking de l'école Léon Gischia.

Ces aménagements sont aussi le fruit d'un travail de concertation participative des habitants du quartier avec le soutien de l'association Bruit du Frigo.

Parallèlement, la Ville de Dax poursuit en 2019 les aménagements des parkings et espaces verts aux abords des bâtiments, ainsi que la réfection totale du réseau d'eau pluviale pour un montant de 1,087 million d'euros.

L'Etat apporte un soutien de plus de 1 million d'euros dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL). Le bailleur social, XL Habitat, est également partenaire de cette opération, tout comme le Sydec.

Enfin dans le cadre d'un marché de maîtrise d'œuvre en cours de consultation, les prochains travaux concerneront « la barre commerciale », dont le montant est estimé à 695 000 euros, consisteront à effectuer une démolition partielle du bâti existant, à réaménager la partie conservée et à l'agrandir. Cet espace viendra renforcer la présence publique sur le quartier, dans un équipement polyvalent et mutualisé, qui accueillera aussi bien les agents de l'Espace Nelson Mandela, que l'association du quartier et les permanences de services publics administratifs ainsi qu'une salle de quartier. Les deux commerces seront également conservés.

Le Gond

- Les résidences Cèdre et Aspremont. Livrées en 2005 et 2010. Depuis 2015, l'OPH soutient l'initiative des habitants de création de jardins potagers sur l'espace vert commun.
- Les tours de Séron (145 logements construits à la fin des années 60). Un lieu d'activité est mis à disposition et utilisé par les acteurs comme l'amicale laïque ou le centre social et culturel

La résidence du Gond (120 logements individuels) Réalisée entre 1987 et 1992, ce lotissement pavillonnaire fait l'objet d'une réhabilitation notamment thermique et d'une restructuration des es-

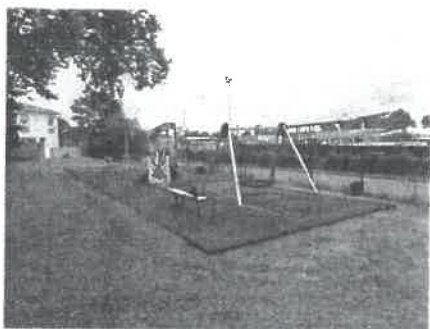
paces extérieurs lancée par XL habitat. Le montant prévisionnel des travaux est de 4 864 020 euros HT soit 40 533.20 euros par logement et un réaménagement des ilots extérieurs.



Proposition d'aménagement des ilots d'espaces verts et requalification des jardins privatifs présentée en réunion publique au quartier du Gond le 6 mars 2018

De plus, une enveloppe de 800 000 € par XL habitat est mobilisée pour 2020 afin de rénover et goudronner la rue Turgot (300 000 euros pour les réseaux et 500 000 euros pour les voiries).

L'espace de jeux réalisé en 2018 par la Ville de Dax



Le Sablar

264 logements sociaux - 30% des habitants du quartier occupant des logements sociaux.

- Résidence Lespès (160 logements collectifs). Réalisée entre 1965 et 1970 cette résidence a été réhabilitée en 2012. Des remises en état des parties communes, renforcement de l'isolation des façades et des terrasses sont programmés.
- Résidence les Tonneliers (54 logements). Construite entre 1987 et 1989, cette résidence fait l'objet depuis deux ans de travaux d'amélioration. L'initiative des locataires/jardiniers a été soutenue.
- Résidence du Sablar (50 logements individuels). Construite en 1978 et réhabilitée en 2012, cette résidence fait l'objet d'une gestion courante. Ce quartier est particulièrement apprécié par ses locataires.
- Résidence ex hôtel de l'Europe (28 logements) a été livrée en 2017 21 avenue Saint-Vincent-de-Paul

Le Sablar est marqué par une forte disparité entre les bâtis et une morphologie quelque peu éclatée. Une partie a été remplie par des opérations d'habitat, des équipements ainsi que des activités, sans plan de composition urbain préalable (à partir de 1975 mise en place d'une ZAD : partie nord réservée aux activités économiques ; partie sud à l'habitat).

L'aménagement routier et paysager de l'avenue Saint Vincent de Paul et la forte implication de l'OPAH-RU dans la lutte contre l'indécence en général et la réhabilitation prioritaire des immeubles d'habitation donnent à ce quartier un nouvel attrait. Les efforts engagés sont à continuer.

